

Demande de transport à une adresse complémentaire 2023-2024

****PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE SEULEMENT****

Conditions :

- a) Il y a des places disponibles à bord du véhicule.
- b) Un parcours existe entre l'adresse complémentaire et l'école.
- c) L'adresse complémentaire doit être fréquentée sur une base quotidienne et non occasionnelle. Le transport à une adresse complémentaire remplace le transport à l'adresse principale.
- d) L'attribution des adresses complémentaires ne doit pas occasionner de dépense additionnelle.
- e) Le Centre de services scolaire n'est pas tenu d'appliquer les normes de « distance maximale au point d'embarquement » lorsqu'une telle adresse est demandée.

Retournez le formulaire rempli et signé au secrétariat de l'école de votre enfant afin que l'école ajoute l'adresse complémentaire au dossier de l'élève. L'école nous acheminera le formulaire par la suite.

Identification de l'élève

Nom et prénom de l'enfant :
École fréquentée :

Adresse principale

Nom et prénom du répondant :	Téléphone :
Adresse :	

Adresse complémentaire

Nom et prénom du répondant :	Téléphone :		
Adresse :			
Périodes où est requis le transport scolaire à l'adresse complémentaire :			
A.M.	<input type="checkbox"/>	P.M.	<input type="checkbox"/>

Signature du répondant : _____ Date : _____